

Réf: Dossier 449971

Avis de constitution

SOCIETE « DOUM KARA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGBITE
QUARTIER NON LOIN DU CHU D'ANGRE LOT 241 ILOT 28,
Lot 241, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2025, et enregistrés le 06/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUM KARA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT

LOCATION DE VEHICULE

COMMERCE

IMPORT EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGBITE QUARTIER NON LOIN DU CHU D'ANGRE LOT 241 ILOT 28, Lot 241, Ilot 28

Dirigeant(s) M DOUMBIA VAKARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10617 du 17/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI